

Madame la Présidente,

Aujourd'hui, nous débattons d'un texte de loi qu'on peut qualifier de fort symbolique par rapport à notre responsabilité intergénérationnelle...

Un acte fort, concret, symbolique.

Que léguerons-nous à nos arrières petits-enfants ?

Un grouillant centre financier et touristique ?

D'importantes réserves d'or dans une grande banque internationale ?

Non...notre responsabilité envers les futures générations va bien au-delà...

Nous devons laisser à nos enfants une Planète qui leur permettrait, tout au moins, de bénéficier des mêmes conditions de vie que nous avons connu...

Le contraire serait injuste, égoïste et court-termiste

Nous voulons à travers ces amendements préparer le terrain pour quelque chose de plus grand, de plus fondamental : la reconnaissance du droit de la nature dans notre Constitution.

C'est un changement de cap.

Il ne s'agit plus de nettoyer ce qu'on salit, ce qui est élémentaire

Il ne s'agit pas de seulement protéger l'environnement mais apprendre à respecter toutes les formes de vie se trouvant sur notre Planète, les droits de la Nature

Une vision forte et courageuse, d'un gouvernement qui agit, un gouvernement du changement.

Située non loin d'Eau Bleue, la Vallée d'Osterlog est l'un des derniers sanctuaires de biodiversité encore préservés de notre île...

....la Vallée d'Osterlog abrite une flore et une faune endémiques rares, avec au moins 67 espèces de plantes déjà identifiées.

Parmi la grande diversité de plantes, certaines portent des noms créoles imagés, tels que *bois cassant*, *takamaka*, *bois corail*, *bois bouquet banané*, *langue de vache*, *bois de natte* ou encore *bois margoze*

La Vallée d'Osterlog est l'un des derniers refuges de la flore native de l'île,

On ne le répètera jamais assez.

Seulement 2 % du territoire est couvert de forêts natives, principalement dans le Sud-Ouest, le Sud-Est et sur certaines îles satellites.

Avec 39 % des plantes, 80 % des oiseaux non marins, 80 % des reptiles et 40 % des chauves-souris considérés comme endémiques, Maurice, petit point perdu dans l'océan, a un niveau élevé d'endémisme.

Au point où le pays a été désigné par l'Union internationale pour la conservation de la nature, comme un "Centre de diversité végétale", et il fait même partie du « hotspot » de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien.

Une biodiversité unique mais tellement fragile.

Actuellement, 89 %, OUI, 89 % de la flore endémique mauricienne est considérée comme menacée, et

61 espèces indigènes sont déjà classées comme éteintes. Le perroquet à large bec et deux espèces de tortues géantes, sont comme on le dit dans le jargon, « As Dead As A Dodo » – Nonobstant bien sûr le fait que la science travaille à faire renaître le Dodo.

Concernant les espèces végétales endémiques, 141 sont en danger critique.

De nombreux efforts sont en cours, mais les défis restent énormes.

La Stratégie nationale pour la biodiversité a défini cinq objectifs stratégiques, dont l'établissement d'un réseau représentatif et viable de zones protégées.

Parmi, les huit zones classées Protected Endemic Sanctuaries (PES), il y a justement la Vallée d'Osterlog

Tout comme l'île aux Aigrettes et les Gorges de Rivière-Noire.

Ces sanctuaires endémiques sont des poches de vie :

Ils abritent ce qu'il nous reste de biodiversité originelle.

Ils sont les derniers bastions des forêts natives, les refuges des plantes et animaux endémiques, les poumons verts de notre avenir.

Tout comme la protection, la conservation et la gestion des zones environnementales sensibles sont d'importance capitale pour le fonctionnement naturel de ces lieux et la viabilité du développement socio-économique du pays.

Un comité - *l'Environmentally Sensitive Areas (ESAs) Committee*, qui se veut être une plateforme de coordination, facilitant la collaboration entre ministères, organismes et ONG concernés, contribuera à la protection et à la préservation des Zones Écologiquement Sensibles par le biais de politiques gouvernementales, de programmes ciblés, d'initiatives stratégiques et de normes spécifiques.

Le but est de préserver leur intégrité et de maintenir leurs fonctions écologiques.

Les disparités relevées dans les études précédentes portant sur trois Zones Écologiquement Sensibles — à savoir les marais côtiers, les zones humides d'altitude et les mangroves — font actuellement l'objet d'un travail de révision confié à un cabinet de consultants pour une durée de six mois.

De plus, reconnaissant l'importance des Zones Écologiquement Sensibles en tant que remparts naturels protégeant à la fois la population et la biodiversité, le gouvernement s'engage à introduire une loi sur les Zones Écologiquement Sensibles, en cohérence avec son programme. Cette loi servira de socle à un développement véritablement durable.

A ce sujet, les consultations pour la révision de l'ébauche de l'ESA Bill, ont déjà démarré

Madame la Présidente,

En abrogeant la loi qui encadrait jusque-là la fondation de la Vallée d'Osterlog, et en transférant la gestion de la Vallée au National Parks and Conservation Service (NPCS), nous faisons un choix de bon sens.

Le gouvernement n'a pas perdu de temps pour réagir et agir.

Il a pris acte du rapport de The Office of the Public Sector Governance, qui a pointé du doigt un grave dysfonctionnement dans la gouvernance de la Vallée d'Osterlog.

Déficit de leadership et mauvaise gestion. Un constat qui ne pouvait être ignoré.

Le NPCS est l'entité publique dédiée à la gestion de nos parcs nationaux.

Son mandat par rapport à la biodiversité terrestre est clair : protéger, restaurer et sensibiliser.

Il est donc tout à fait logique que l'administration de la Vallée d'Osterlog passe sous la coupe du NPCS.

Cependant, ne nous voilons pas la face.

La protection de la biodiversité n'est pas que l'affaire du NPCS ou celle du ministère de l'Environnement.

Elle est à la fois une responsabilité environnementale et un enjeu économique et social majeur pour le pays.

Signifiant que TOUS, autorités nationales comme régionales et citoyens, doivent se sentir concernés.

Cinq facteurs majeurs influent sur la diversité biologique :

La conversion de milieux naturels en milieux artificiels est la cause principale de la destruction et du morcellement des écosystèmes.

Les pollutions de l'air, du sol, de l'eau mais aussi lumineuse et sonore affectent tous les aspects de l'environnement. Par exemple, le plastique pollue les milieux et touche tous les organismes qui les peuplent.

La surexploitation des ressources compromet gravement le fonctionnement des écosystèmes et leur renouvellement.

Le changement climatique influe sur les cycles de vie de l'ensemble des êtres vivants. Il impacte également la répartition géographique des espèces et donc la chaîne alimentaire.

Les écosystèmes sont d'excellents thermomètres des effets du changement climatique, et leur gestion doit prendre en compte les évolutions constatées.

L'introduction volontaire ou involontaire par l'homme d'espèces exotiques envahissantes (EEE) impacte tous les milieux et territoires.

Nos forêts, nos rivières, nos oiseaux, nos plantes endémiques auront droit à l'existence, à la régénération, à la protection.

Et la Vallée d'Osterlog, avec ses 275 hectares de biodiversité, jouera un rôle essentiel dans cette transition.

Le nouveau cadre permettra :

La valorisation de la recherche scientifique,

La formation des jeunes à l'écologie mauricienne,

L'accueil du public dans le respect du vivant,

La restauration des espèces menacées,

Ce sanctuaire deviendra un lieu de reconnexion, d'identité, où chacun pourra sentir qu'il fait partie de cette île, de cette nature, de ce tout fragile mais magnifique.

Madame la Présidente,

Protéger la nature,

C'est penser l'avenir autrement.

C'est défendre une autre idée du progrès, fondée sur la justice écologique, la solidarité intergénérationnelle, la responsabilité collective.

Vivre en harmonie avec la nature pour une meilleure santé et une meilleure qualité de vie

A travers les parcours de santé comme le Dauguet, que mon ministère est en train de réhabiliter en ce moment, et d'autres initiatives similaires nous voulons maintenir ce lien avec la Nature et faire de la biophilie une passion de nos concitoyens.

Alors aujourd'hui, je vous invite à voter ce texte avec conviction.

Parce qu'il porte en lui plus qu'une réforme.

Il porte une vision. Une cohérence. Une espérance.

Celle d'un pays qui prend soin de son vivant.

Celle d'un gouvernement qui agit.

Celle d'une nation qui choisit la voie de la responsabilité, du respect et de l'avenir.

Je vous remercie.